

Stage

Session 2: modalités identiques à celles de la session 1

Infos pratiques

- > ECTS : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4S6GDO08
- > En savoir plus : UFR STAPS <https://ufr-staps.parisnanterre.fr/>

Présentation

Le stage professionnel, d'une durée de 420 heures minimum se déroule au sein d'une structure publique ou privée en lien avec le sport .L'étudiant s'inscrit dans le secteur professionnel de son choix (marketing, communication, gestion d'installations, événementiel, distribution...)

Objectifs

: Cette mise en situation permet à l'étudiant de comprendre le fonctionnement spécifique de la structure , agir et interagir au sein d'une équipe , être une ressource pour les prises de décision ; communiquer avec les partenaires, les médias, les institutions et utiliser les outils spécifiques au management du sport

Évaluation

Rapport de stage de 25 pages environ intégrant la copie de la convention de stage , le récapitulatif des heures réalisées en structure , un CV et une lettre de motivation. Aucun stage ne sera validé sans accord préalable des enseignants(50% de la note)

Exposé oral de 10 minutes en présence du tuteur ou d'un représentant de l'organisme d'accueil (50% de la note)

Pré-requis nécessaires

BAC+2

Compétences visées

Déclinaison opérationnelle des connaissances, pratiques et comportements relationnels de l'étudiant au sein d'une structure d'accueil Expérimenter ses savoirs faire et savoirs être au sein d'une organisation . S'acculturer aux attentes du champ professionnel .

Bibliographie

- * Trouver un stage ou un emploi Editeur : Nathan collection Repères Pratiques 2019
- * Rapport de stage et mémoire/ C. Carmonia – L Salesses – Editeur : Studyrama-Vocatis. Coll Principes – examen 2019

Contact(s)

- > **Valerie Laquay**
Responsable pédagogique
vlaquay@parisnanterre.fr